



CEREMONIE DE VŒUX DE NOUVEL AN

11 JANVIER 2012

Discours de Madame le Président

Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur Mac Kain,

Madame la Député Chantal Brunel,

Madame la Sénatrice Nicole BRIQUE,

Monsieur le conseiller régional Eduardo RYHAN CIPEL,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Maires des collectivités voisines,

Mesdames et Messieurs les Maires des communes de la Brie Boisée,

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Mesdames, Messieurs les membres des corps constitués,

Monsieur le Brigadier, Monsieur Jacques BRONDEL représentant la Brigade

Equestre de la Police Nationale,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes à Pontcarré et je remercie l'ensemble des services techniques de Pontcarré, de Ferrières-en-Brie et de la Brie Boisée qui nous ont permis de vous accueillir dans de si agréables conditions.

L'année 2011 s'est terminée brillamment, pour la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

L'année qui vient de s'achever a été celle de la mise en place d'une nouvelle fiscalité, la fiscalité professionnelle unique (ex-TPU), et de l'exercice des compétences transférées telles que la voirie et le développement économique. A ce propos, des travaux de réfection de voirie vont être lancés dans les tous prochains jours.

Bien sûr, tout cela n'a pas été facile à mettre en place, notamment pour les services communautaires, qui ont beaucoup de mal à obtenir des services fiscaux des évaluations précises suite à la réforme nationale de la fiscalité locale...

Mais pourquoi nous arrêterions-nous en si bon chemin... ?

C'est pour poursuivre sur cette dynamique et dans un souci d'optimisation des dépenses, que la Communauté de Communes a pris en compétence des actions d'intérêt communautaire dans le domaine de la culture, de la jeunesse et du sport. Nous n'attendons plus que l'Arrêté de Monsieur le Préfet pour officialiser les nouveaux statuts de la Brie Boisée.

Désormais, la Communauté de Communes est compétente sur les domaines suivants, en plus de celles déjà exercées :

- Manifestations culturelles**
- Intervenant sport pour les écoles élémentaires**
- Manifestations sportives à destination de la jeunesse**
- Manifestations des accueils de loisirs communaux**
- Organisation des séjours 6-17 ans**

Sans oublier le Point Information Jeunesse qui vient d'ouvrir ses portes, mais je vous en reparlerai plus tard.

La Brie Boisée a désormais un champ de compétences larges lui permettant d'ancrer son action dans le paysage institutionnel seine-et-marnais et d'œuvrer chaque jour pour satisfaire les besoins de la population. Evidemment, tout cela

se fait en coopération permanente avec les communes qui restent le socle de la démocratie locale.

Ce renforcement de notre action s'inscrit dans la durée et la continuité de ce qui a été entrepris ces dernières années. Je me réjouis de voir que la Brie Boisée fonctionne aussi bien...

En 2011, nous avons dû nous faire entendre pour que notre Communauté de Communes puisse continuer ses actions utiles à nos concitoyens...

Je veux bien sûr parler du schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet en mai 2011. Ce schéma actait purement et simplement l'éclatement de la Brie Boisée...

Nous ne pouvions nous y résoudre et nous avons entrepris, avec force et conviction, d'expliquer aux élus de Seine et Marne et aux pouvoirs publics que nous avons et que nous avons un projet cohérent de développement de notre territoire à 5 communes !

Force est de constater, que cela a payé, car par Arrêté du 22 décembre 2011, Monsieur le Préfet acte officiellement que la Communauté de

Communes de la Brie Boisée reste sous sa configuration actuelle, unie et solidaire.

Je tiens à partager avec vous cette décision très importante pour nous ...

Merci à toutes et tous...

Nous avons bien entendu compris le message du législateur qui demande aux collectivités une gestion plus rigoureuse des dépenses publiques locales, et d'ailleurs, nous ne l'avons pas attendu pour mener des actions de coopération et de mutualisation avec les territoires voisins.

Le contrat C.L.A.I.R. et le Grand Projet 3 de Marne-la-Vallée en sont autant d'exemples.

Pour 2012, nous comptons mutualiser le Relais d'Assistantes Maternelles avec la Communauté de Communes du Val Bréon.

Dans l'intérêt de notre population, nous sommes résolument tournés vers l'avenir. Celui-ci sera caractérisé par davantage de mutualisation des moyens humains et financiers.

L'année 2011 a été difficile, l'année 2012 s'annonce incertaine, ne nous le cachons pas...

Pourtant, la Brie Boisée va bien : développement économique soutenu notamment sur Ferrières-en-Brie, accueil de nouveaux habitants, implantation à venir de Villages Nature sur Villeneuve-le-Comte, gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement font que la Communauté de Communes dispose de moyens financiers suffisant pour maintenir les services actuels et en développer d'autres...

Ceci uniquement, dans la limite de nos capacités budgétaires et en se concentrant sur les investissements d'avenir.

En outre et pour témoigner de la vitalité de notre intercommunalité, la Brie Boisée accompagne les investissements des communes via des fonds de concours...

Pour 2012 et pour après, je plaide pour que la solidarité et l'unité, entre la Brie Boisée et les 5 communes, perdurent. C'est ainsi que nous relèverons tous les

défis qui vont se présenter à nous... Ni crainte, ni peur mais de l'espoir en l'avenir...

« Sans solidarité, performances ni durables ni honorables. »

(François PROUST- auteur français contemporain)

Comme chaque année, je vous rappelle que notre territoire est composé de 92 % de forêts et d'espaces agricoles... cela représente plus de 5 000 ha...

Cela est tellement révélateur de notre identité et de notre volonté de développer le territoire raisonnablement en privilégiant les services à la population et le respect et la mise en valeur du cadre de vie.

En 2012, la Brie Boisée continuera de pérenniser et de développer les actions qui sont désormais reconnues par la population et cela malgré le contexte mondial peu favorable...

Je pense bien entendu au Relais d'Assistantes Maternelles qui permet aux 70 assistantes maternelles et aux parents d'avoir un véritable lieu d'échange et de savoir,

le portage de repas pour les personnes âgées ou en difficultés : en 2011, c'est désormais près de 11 000 plateaux repas du midi et du soir qui ont été distribués 6 jours sur 7 (jours fériés compris), pour près de 40 utilisateurs quotidiens de ce service.

La programmation culturelle riche et recentrée sur les manifestations « phares » dont l'intérêt dépasse largement le territoire de notre intercommunalité (plus de 4 000 spectateurs en 2011)...

La culture de proximité et de qualité ce n'est pas illusoire, c'est ce que la Brie Boisée fait depuis près d'une dizaine d'années maintenant et cela sans aide extérieure.

La Brie Boisée, c'est également la jeunesse à travers les séjours (près de 200 jeunes ont pu, en 2011, profiter des joies de la mer et de la montagne) mais également à travers la mise en place effective depuis le mois de novembre 2011 d'un Point Information Jeunesse. Nous vous en avons parlé en début d'année dernière, et bien c'est désormais chose faite et sachez que très peu d'intercommunalités, dans notre département, disposent d'un Point Information

Jeunesse Itinérant et je suis ravie que nous puissions offrir ce nouveau service aux 15-25 ans (voire même 30 ans). Le PIJ permet aux jeunes d'avoir des réponses, un conseil, une orientation sur toutes les thématiques qu'ils peuvent rencontrer au quotidien :

- Formation, emploi, sport, santé, enseignement, vie pratique, loisirs, culture...**

C'est un service ouvert à toutes et tous et entièrement gratuit et anonyme.

Je vous invite, dès à présent, à parler de ce nouveau service aux jeunes de votre entourage.

Le site internet du PIJ est très bien référencé, je vous laisse donc le soin de vous y rendre...

Je remercie les membres de la commission jeunesse encadrés par M.

PAILLOUX et du responsable du PIJ, Shams GUETTAF.

La Brie Boisée c'est aussi le service des navettes à destination des personnes âgées qui permettent de leur donner plus de mobilité.

La Brie Boisée est une collectivité qui est ouverte sur l'extérieur et qui renforce sa crédibilité et sa participation aux instances départementales et régionales...

La Brie Boisée est intégrée au Contrat C.L.A.I.R. avec les collectivités voisines de la Brie Centrale et bénéficie à ce titre de subventions départementales....

Notre intercommunalité est également intégrée au Contrat Régional « GP3 » avec les collectivités de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et bénéficiera d'une enveloppe de près d'1,5 Millions d'Euros pour réaliser des investissements nécessaires pour la population. Le projet phare porté dans le cadre de ce contrat régional est celui des Maisons de l'Environnement. Ce projet central pour notre territoire, qui s'élève à près de 3 Millions d'Euros, devrait commencer à se concrétiser dès la fin de cette année. Pour le moment, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée.

La construction de ces espaces dédiés à la sensibilisation à l'environnement et aux bonnes pratiques de développement durable, permettra d'éduquer notre population sur le riche écosystème dont dispose la Brie Boisée : forêt, prairie, zones humides...

2 lieux traitant de thématiques spécifiques verront le jour sur la commune de Ferrières-en-Brie et de Villeneuve-le-Comte. Ces lieux seront complétés par des kiosques d'informations implantés en forêt sur les communes de Pontcarré et de Villeneuve-Saint-Denis.

Le tout sera relié par des chemins de randonnée balisés.

« La terre n'est pas un don de nos parents, ce sont nos enfants qui nous la prêtent. »

[Proverbe Indien]

La Brie Boisée est également adhérente au Syndicat de Transports de Marne-la-Vallée. Cela permet de mettre à disposition de nos habitants un réseau de transport en commun performant même si, je trouve, que l'on se doit de le développer... Cette problématique concerne tous les habitants de nos secteurs et c'est pourquoi nous avons décidé, à l'unanimité, de vous faire passer ce message commun aux 23 communes adhérentes du Syndicat de Transport de Marne-la-Vallée :

« Dans la série des vœux, il y a en a un qui nous paraît essentiel au territoire, c'est le développement de l'offre de transports en commun. Pourtant, le STIF et la Région Ile de France (présidés par Jean-Paul HUCHON), ont décidé de figer leur effort financier, empêchant ainsi la poursuite du développement de notre réseau, en deux mots pour créer de l'offre à un endroit il faudrait en supprimer ailleurs. Or, pour répondre au besoin de logement en Ile-de-France, notre territoire en développement permanent, doit être accompagné par le STIF et la Région Ile-de-France (présidés par Jean-Paul HUCHON), afin de participer à l'évolution de l'offre de transport rendue nécessaire.

Dans un contexte économique toujours plus contraint, il semble impossible de faire supporter aux seules collectivités adhérentes le poids financier du renforcement du maillage du territoire induit par l'arrivée de nouveaux habitants. Solidairement, elles (*chacune des collectivités*) ont déjà largement contribué ces dix dernières années à doubler l'offre. L'absence de proposition concrète du STIF, contribue à rendre les transports en commun moins attractifs, à renforcer la dépendance des ménages à l'automobile et surtout à pénaliser encore plus les ménages les plus fragiles ».

Enfin, je ne pouvais pas omettre de parler de « Villages Nature ». La Brie Boisée, en accord avec le Maire de Villeneuve-le-Comte, s'est saisie de ce projet et est en relation constante avec les pouvoirs publics afin que notre territoire, aux caractéristiques propres, soit écouté et que ce futur parc soit une opportunité pour la Brie Boisée.

La Communauté de Communes de la Brie Boisée prépare l'avenir pour atteindre le succès.

***«L'optimiste est l'homme qui regarde vos yeux.
Le pessimiste, l'homme qui regarde vos pieds »***

Gilbert Keith Chesterton (écrivain anglais du début 20^{ème})

Pour terminer mon intervention et afin de ne pas vous retenir plus longtemps, je tiens à remercier tous les partenaires de la Brie Boisée dont le travail est indispensable à notre action :

- le SICBANC ou syndicat Centre Brie d'assainissement non collectif,**
- la Plate-Forme d'Initiatives Locales Nord Seine-et-Marne, qui encourage le dynamisme économique et la créativité de nos concitoyens en leur accordant des prêts d'honneur sans intérêt lors de la création de leur entreprise,**
- La Brigade équestre que je remercie de leur présence,**
- Initiatives 77 et le Syndicat Centre-brie en ce qui concerne l'insertion par le travail, je pense bien entendu aux Chantiers Verts- je les remercie également de leur présence,**
- le Syndicat des Transports de Marne La Vallée,**
- l'Association ADBC qui rassemble les collectivités de la Brie Centrale,**
- Le SMERSEM et le SIERSEL avec qui nos communes sont constamment en lien, etc...**

Avant de céder la parole à Monsieur le Sous-Préfet, je tiens également à

remercier :

- le personnel de la Communauté de Communes pour son travail efficace, tout

au long de l'année, je tiens à les applaudir.

- le personnel de nos 5 villages qui collabore avec rigueur et professionnalisme

avec la Brie Boisée,

Et je remercie chaleureusement les élus de la Communauté Communes de la

Brie Boisée et notamment :

- **Gérard Debout, Vice Président, qui a en charge les finances et par conséquent les conséquences de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale et du financement des nouvelles compétences sans que cela impacte les finances communautaires...**

VASTE PROGRAMME...d'autant que le législateur a mis en place des nouveaux mécanismes de péréquations qui vont directement impacter nos budgets...

Il est aidé dans cette mission par Madame Catherine TOURNUT, adjointe aux Finances de Pontcarré, et la secrétaire générale de Ferrières-en-Brie, Madame Gaëlle VOIRET ainsi que par les membres de la C.L.E.C.T et de la Commission finances.

- **Daniel Chevalier, Vice Président, chargé de l'urbanisme, de l'environnement, du développement durable et du Suivi du Contrat CLAIR et demain du C3D (nouvelle politique contractuelle du Conseil Général) mais également du SCOT de la Brie Boisée qui a été approuvé en 2008.**

Cette année sera chargé dans ce domaine avec la réalisation du projet des Maisons de l'Environnement... Et demain pourquoi pas, une mutualisation de nos moyens sur l'instruction des permis de construire à l'échelle intercommunale...

- **Tony Salvaggio, Vice Président, en charge des Affaires Sociales** qui regroupe le RAM, le portage de repas à domicile et désormais le suivi de la thématique très importante du Transport. Il est assisté pour le suivi du RAM, par **Madame Sophie AUBRADOR, 1^{ère} adjointe à Villeneuve-St-Denis.**

Et demain, nous travaillons à davantage de mutualisation notamment en ce qui concerne la construction d'équipements publics, je veux parler du projet d'extension du gymnase de Pontcarré qui sera réalisé en partenariat avec Ferrières-en-Brie et la Brie Boisée.

- **Philippe Muro, Vice Président, en charge de la culture et du patrimoine, si valorisant pour notre territoire, et également des liaisons douces pour lesquelles un plan va bientôt être réalisé en partenariat avec Codérando 77, la commune de Ferrières-en-Brie, la Communauté de Communes, les collectivités de la Brie Centrale et Laurence Estéoule.**

- **Je remercierai enfin tous les conseillers communautaires et les membres des commissions de la Brie Boisée et plus particulièrement Monsieur Roland LEROY, adjoint à Pontcarré, pour le suivi de la commission voirie, Monsieur Franck PAILLOUX, adjoint à Villeneuve-le-Comte, pour la commission jeunesse et sports**

et Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, adjoint à Favières, pour le suivi du patrimoine et des Chantiers d'Insertion, les Chantiers Verts.

**A toutes et à tous, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une
excellente et heureuse année 2012.**

DISCOURS DU SOUS-PREFET

Et maintenant place au cocktail préparé par

« REMY TRAITEUR ».

FIN DU DISCOURS.